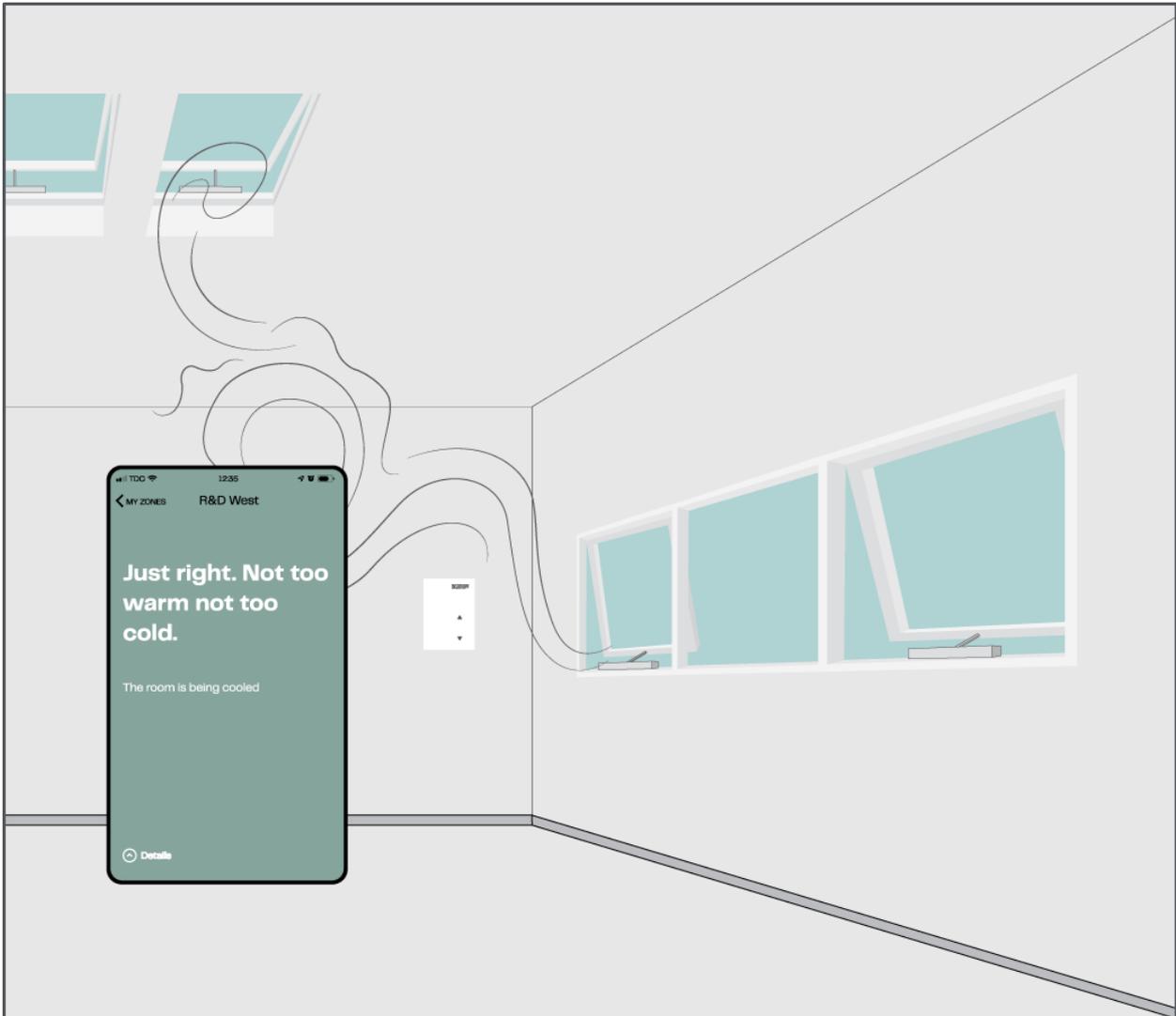


NV Embedded®

Manuel de l'utilisateur final



1. Avis de non-responsabilité et politique de confidentialité

L'entreprise WindowMaster décline toute responsabilité pour les dommages indirects, qui peuvent survenir en liaison avec les changements de configuration du client, de l'administrateur, des utilisateurs enregistrés ou de toute autre personne dans NV Embedded®.

Lorsque vous utilisez l'appli ou le tableau de bord WindowMaster pour réguler le climat ambiant en liaison avec une solution NV Embedded®, vous vous enregistrez en tant qu'utilisateur avec un nom, une adresse électronique et un mot de passe. Avant de vous inscrire en tant qu'utilisateur, vous devez accepter nos « Conditions générales d'utilisation pour l'appli NVE » et « Conditions générales d'utilisation pour NV Embedded® avec solution cloud », qui sont affichées avant de télécharger l'appli.

Vos coordonnées ne sont pas stockées dans notre système GRC, mais uniquement dans un cloud sécurisé de WindowMaster, et uniquement en liaison avec le bâtiment pour lequel un accès vous a été accordé.

WindowMaster se réserve le droit de modifier le système NV Embedded® sans préavis.

2. Généralités

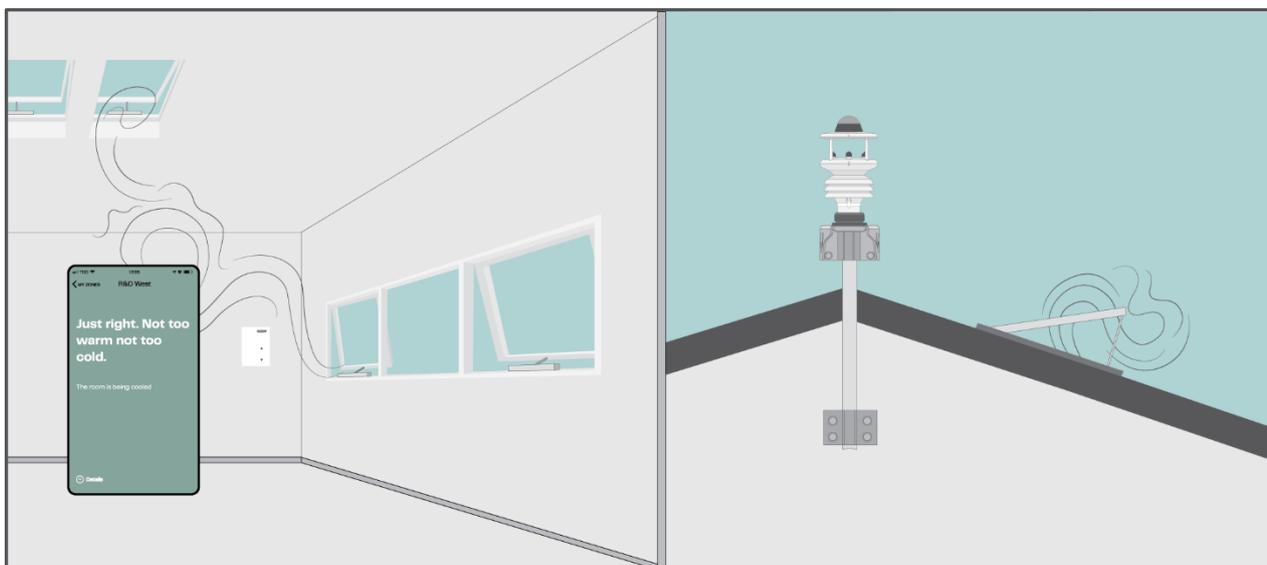
NV Embedded® (NVE) est une solution de régulation du climat ambiant, qui utilise la ventilation naturelle pour optimiser le climat ambiant à l'intérieur des bâtiments.

En ouvrant et en fermant automatiquement les fenêtres, le système NVE permet à l'air frais d'entrer dans le bâtiment et d'évacuer l'air chaud vicié.

Le système peut combiner le contrôle du chauffage et l'assistance à la ventilation mécanique dans le bâtiment afin d'obtenir un climat ambiant optimal dans le bâtiment tout en minimisant la consommation d'énergie et l'empreinte carbone.

Dans chaque pièce, un capteur mesure la température, le taux de CO₂ et l'humidité relative. Cela permet un contrôle indépendant de la pièce qui peut être adapté à l'utilisation spécifique de la pièce et aux préférences de ses occupants.

Une station météo installée sur le toit fournit les conditions météorologiques actuelles, telles que la température extérieure, la pluie et la vitesse du vent. Cela permet au système de maximiser l'utilisation de l'air frais provenant de l'extérieur tout en minimisant l'inconfort potentiel dû à une ouverture trop fréquente des fenêtres.



3. Modes de fonctionnement

Lorsque la température d'une pièce ou d'une zone du bâtiment est supérieure au niveau défini (valeur de consigne), NVE tente d'abaisser la température de la pièce en ouvrant toujours davantage les fenêtres. Cette situation se produit généralement pendant la période estivale et est par conséquent fréquemment appelée « mode été ». Lorsque la température dans une pièce ou une zone du bâtiment est inférieure à la valeur de consigne, NVE active les éléments de chauffage dans la pièce, si ceux-ci sont contrôlés par NVE, et n'ouvre les fenêtres que pendant une courte durée, une fois de temps en temps, pour appliquer de l'air frais dans la pièce et y réduire le niveau de CO₂. Cette situation se produit généralement en hiver et est donc souvent appelée « mode hiver » ou « mode d'aération intermittente ».

4. Manual override

La commande automatique des fenêtres peut être neutralisée manuellement en appuyant sur les boutons tactiles Ouvrir ▲ ou Fermer ▼ sur le capteur intérieur, monté sur le mur, dans chaque pièce contrôlée par la NVE dans le bâtiment.



En cas de neutralisation du système automatique, les fenêtres ne réagissent qu'aux boutons tactiles et reviennent au système de commande automatique 30 minutes après la dernière pression sur les boutons.

5. Application mobile

Une application mobile est disponible lorsque le système NVE est autorisé à communiquer avec la solution WMaCloud.

L'appli indique les conditions climatiques actuelles dans une pièce et permet de neutraliser manuellement le système automatique, par exemple en appuyant sur les boutons tactiles du capteur.



L'appli NVE est disponible pour les périphériques mobiles iOS et Android et peut être téléchargée à partir de l'App Store ou de Google Play.

Demandez au gestionnaire des installations de créer un compte utilisateur pour vous et de vous attribuer les autorisations nécessaires pour accéder à votre partie du bâtiment par le biais de l'application mobile.